

**samedi 19 et dimanche 20 septembre 2009**

**8 eme Festival d'Aquarelle « à ciel ouvert » de Pouilly Les Nonains (42155)**

**Reine-Marie PINCHON**, aquarelliste de renom, Invitée d'Honneur  
Accompagnée de l'Artiste Roannais **RESA**

Organisateur du festival : l'Association Cercle Artistique Indigo 42155 Pouilly-les-Nonains  
site Internet : <http://www.aquarelle-pouilly.com>

**REGLEMENT**

- Le droit d'exposition est de 35 € par Artiste pour le samedi et dimanche et donne droit à :
  - un emplacement extérieur
  - un emplacement sur 1 grille pour 2 tableaux, à l'intérieur de la Salle des Fêtes
- un repas dimanche midi
- Même tarif pour 1 journée d'exposition.
- L'Artiste dispose d'un espace en plein air d'environ 3 m x 3 m à aménager (à lui de mettre en valeur sa personnalité et son talent ; beaucoup de peintres installent leur matériel, "tonnelle", table, grille, chevalet, etc.. voir photos sur site).

**SAMEDI**

- Café/brioche (offert), installation à partir de 8 H 30
- Plateau repas possible, à réserver sur le bulletin d'inscription (9 €)
- Ouverture au public à partir de 11 h, vernissage à 18h.

**DIMANCHE**

- ouverture au public à 10 h jusqu'à 18 h non stop
- "pot de départ" (offert) à 19h.  
(la surveillance est organisée par l'association le temps des repas, les 2 jours )
- L'Association ne prend pas de commission sur les ventes, mais souhaite connaître le nombre de ventes réalisées par l'artiste.
- En cas d'annulation du participant, nous rembourserons la totalité des règlements avant le 5/09/09 (cachet de la poste faisant foi) au-delà nous ne pourrions pas rembourser les repas.

- Deux affiches ainsi que cinq cartons d'invitation seront envoyés à l'Artiste .
- Chaque Artiste peut fournir un texte de présentation succinct, un lien vers son site internet, une adresse email et 2 photos d'œuvres récentes (format .jpg) Il autorise l'utilisation gratuite de ces photos sur le site internet du Festival ([www.aquarelle-pouilly.com](http://www.aquarelle-pouilly.com)) et dans tout document faisant la promotion du Festival.
- Une tombola est organisée lors du week-end. L'Artiste peut faire le don d'une aquarelle pour notre tombola, merci de le communiquer sur le bulletin d'inscription.
- L'Artiste peut réaliser une démo pour le public (1 heure), gratuitement.  
Si l'idée vous plaît, merci de nous en informer pour pouvoir caler le programme.

**2009**

- Les accompagnateurs peuvent réserver leurs repas de samedi (9 €) et dimanche midi (16€), voir bulletin d'inscription.
- L'association peut organiser des stages sur un week-end. Aquarelle-Pouilly se réserve la sélection des artistes en fonction du nombre de demandes. Les conditions vous seront précisées lors du Festival.

L'association Cercle Artistique Indigo décline toute responsabilité quant aux pertes, vols, détériorations des œuvres exposées.

Les participants renoncent à tout recours contre l'association, à charge pour lui de contracter une assurance.

Pour tous renseignements, organisation, contacter :

Jane COPPERE 04 77 65 82 71 Marie José GATELIER 04 77 66 81 59 Marie-Hélène 06 79 75 30 38  
E-Mail : [cercle-artistique-indigo@wanadoo.f](mailto:cercle-artistique-indigo@wanadoo.f)

BULLETIN D INSCRIPTION

**8 EME FESTIVAL D'AQUARELLE A CIEL OUVERT**

SAMEDI 19 SEPTEMBRE ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2009

NOM ..... PRENOM ..... PSEUDONYME .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

TEL ..... E-MAIL : .....

<b>AQUARELLISTE</b>			
<b>Inscription (repas dimanche du midi inclus, sur place)</b>	<b>35 €</b>		<b>35 €</b>
<b>SAMEDI MIDI plateau repas (sur place)</b>	<b>9 €</b>	<b>X 1</b>	
<b>ACCOMPAGNATEURS</b>			
<b>SAMEDI MIDI plateau repas</b>	<b>9 €</b>	<b>X.....</b>	
<b>DIMANCHE repas</b>	<b>16 €</b>	<b>X.....</b>	
<b>TOTAL</b>			

Chèque libellé à l'ordre de *CERCLE ARTISTIQUE INDIGO*

Titres des aquarelles encadrées exposées dans la Salle des Fêtes (utiles pour compléter le programme du Festival)

Titres	Dimensions	Prix

Démonstration : peindre en public ou autre animation            oui            non

Don d' une aquarelle pour la tombola :    non            oui

Merci de respecter la date limite d'inscription du 15 août, au delà, nous ne pouvons assurer la présence de votre présentation dans le programme et dans les moyens de communication et, en fonction des demandes, votre participation au festival (si une sélection devait être réalisée, nous respecterons l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription).

La Présidente du Cercle Artistique Indigo,

Marie José Gatelier

A ....., le .....

Signature de l'Artiste , précédée de «lu et approuvé »

Les bulletins d'inscription, accompagnés du chèque, devront parvenir au plus tard le 15 août à :

Martine Perrin, 8 rue du Creux Grelu, 42300 Mably

Email : [cercle-artistique-indigo@wanadoo.fr](mailto:cercle-artistique-indigo@wanadoo.fr)    site Internet : <http://www.aquarelle-pouilly.com>